



**AGEROUTE SENEGAL**  
**(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL – CAS SANS PRE QUALIFICATION POUR  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE TRANSFORMATION  
DE CÉRÉALES ET ÉQUIPEMENT DES FEMMES PILEUSES DANS LE  
CADRE DU PLAN DE RESTAURATION DES MOYENS DE SUBSISTANCE  
DES JOJ DAKAR 2026**

**D/1789/A3**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal le « L'AS » en date du 19 Décembre 2025.
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures a obtenu de l'État du Sénégal et de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée l'AFD) pour couvrir le coût des **travaux de construction du centre de transformation de céréales et équipement des femmes pileuses dans le cadre du plan de restauration des moyens de subsistance des JOJ Dakar 2026**, et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel, le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) est émis.

Le délai d'exécution des travaux est de dix (10) mois.

3. L'AGEROUTE Sénégal, sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour effectuer lesdits travaux.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles selon les règles de procédure du décret n° 2022-2295 du 28 Décembre 2022 portant Code des Marchés publics du Sénégal.
5. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Direction de Passation des Marchés (DPM) de l'AGEROUTE, à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de **08h 00 à 17h 00 (GMT)** : **AGEROUTE SENEGAL, Fann résidence rue F x rue David DIOP– Tel : (+221) 33 869 07 51 E-mail : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn), [bsenghor@ageroute.sn](mailto:bsenghor@ageroute.sn) ; [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn)**

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de 08H00 à 17H00 à partir du 07 janvier 2026.

**Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :
- ❖ trois projets de travaux similaires sur les cinq (5) dernières années à compter de 2020, ayant chacun une valeur minimale de **cent vingt millions (120 000 000) F CFA** ;  
Les Candidats devront fournir les attestations de travaux ou les procès-verbaux de réception des travaux. Les prestations qui ne sont pas accompagnées d'une attestation ou de procès-verbaux de réception définitive ne seront pas comptabilisées.
  - ❖ avoir au cours des trois (3) dernières années à compter de 2022, au minimum un chiffre d'affaires moyen annuel de **trois cent millions (300 000 000) F CFA** ;  
Les candidats devront fournir les états financiers accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés du Sénégal (ONECCA) ou organe assimilé pour les trois (3) dernières années (2022, 2023 et 2024).
  - ❖ disposer d'une attestation de ligne de crédit auprès d'une banque agréée par le Ministère des Finances et du Budget d'un montant équivalent à **quarante-cinq millions (45 000 000) F CFA** ;  
Les lignes de crédits établies par les compagnies d'assurance ne seront pas acceptées.  
Voir le Document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus, contre paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** par versement au compte n° SN153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGEROUTE Sénégal auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies.
8. Les offres devront être soumises au Secrétariat de la Direction de Passation des Marchés (DPM) de l'AGEROUTE sise à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **10 février 2026 à 10 Heures 30 mn précises (GMT)**.  
**Les offres remises en retard en seront pas acceptées.**  
Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à la salle de réunion de l'AGEROUTE sise Fann résidence rue F x rue David DIOP – Tel : (+221) 33 869 07 51 le **10 février 2026 à partir de 10 heures 30 minutes précises (GMT)**.  
Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **trois millions (3 000 000) de F CFA** et rester valides 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.  
Les offres demeureront valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90 jours) à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur général**

**Moustapha FALL**

